



Surveiller altises et limaces

AGRO-METEO

Après le sec du mois d'août, les premiers jours de septembre amènent une quantité d'eau certes variable selon les secteurs mais qui est la bienvenue. Par exemple, à Melun on enregistre une trentaine de millimètres sur les 4 premiers jours du mois. Les températures maximales augmentent ces derniers jours et frôlent les 30°C, a contrario les minimales qui étaient encore à 17°C le 1^{er}, chutent avec 6°C au matin du 6 septembre à Melun.

ACTUALITES CULTURES

COLZA

✓ Limaces

➤ A surveiller jusqu'au stade 3-4 feuilles même dans les parcelles protégées, après ce stade la protection n'est plus nécessaire. Pour cela, n'hésitez pas à mettre en place un piège fait d'un simple carton ondulé.

✓ Petites altises

Elles occasionnent des dégâts sur cotylédons et feuilles, notamment lorsque des repousses de colza sont retournées à proximité des cultures en place. Leurs morsures se traduisent par des encoches et des trous. Elles sont plus particulièrement actives durant les journées chaudes et ensoleillées, comme actuellement. Une cuvette jaune installée au niveau du sol permet de surveiller les populations.

Leur nuisibilité étant relativement faible, nous vous recommandons de réserver les traitements aux situations à réels risques pour préserver, d'une part l'efficacité des pyréthrinoïdes largement utilisées sur colza ; et d'autre part, la faune auxiliaire.

- Stade d'observation : de la levée jusqu'à 3 feuilles.
- Seuil d'intervention : 8 pieds sur 10 avec des morsures. Un traitement de bordure est souvent suffisant.
- **Notre conseil** : aucune intervention n'est à prévoir à ce jour.

Photo INRA



✓ Nouvelles homologations insecticides

Produit	Homologation	Toxicité	DAR	ZNT	DRE	Phrases de risque	Spécifications d'usage
PROTEUS (100 g/l thiaclopride+ 10 g/l deltaméthrine)	Pucerons 0,625 l/ha Meligèthe 0,5 l/ha Charançon de la tige 0,5 l/ha Charançon des siliques 0,5 l/ha	Xn	45 jours	5 m	48 h	R22,R36/38, R40,R43, R50/53	1 à 2 applications sur colza mais 1 seule sur méligèthes
PYRINEX ME (250 g/l chlorpyrifos éthyl)	Meligèthe 0,75 l/ha Charançon de la tige 0,75 l/ha	Xi	63 jours	20	48 h	R43,R50/53	1 application par an

RECOLTE DES TOURNESOLS

Les premières parcelles de tournesol les plus précoces ont déjà été récoltées la semaine dernière.

Il est important, de récolter à maturité et non à surmaturité, car les pertes éventuelles (dégâts d'oiseaux, orages à casse de tiges...) peuvent être préjudiciables pour la qualité. La récolte peut débuter même s'il reste une ou deux feuilles encore vert-jaune en haut des plantes avec un capitule brun.

Comment repérer le stade optimal de récolte ? (source : CETIOM)

Le dos du capitule doit virer du jaune au brun. Les feuilles de la base et du milieu de la tige sont sèches ; quelques feuilles hautes sont vertes. Les fleurons tombent d'eux-mêmes. La tige est passée du vert au beige clair. L'humidité de la graine est entre 9 et 11 % d'humidité.



FAUX SEMIS

Pendant l'interculture, vous avez certainement réalisé des faux-semis (déchaumage superficiel rappuyé) qui ont favorisé la levée des graminées annuelles. Si ce n'est pas le cas, ou s'ils n'ont été suffisamment efficaces, il est encore temps.

En effet, on peut pratiquer un faux-semis jusque 15 à 20 jours avant les premiers semis, à positionner de préférence avant des pluies. La destruction de repousses de graminées, vulpins, pâturins et quelques dicots levées se fera avant le semis avec de préférence un déchaumage plus profond.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT : les grandes lignes

La loi 2009-967 dite « Grenelle de l'environnement 1 » a été publiée au journal officiel le 5 août 2009.

Les principales mesures et orientations qui concernent l'agriculture sont les suivantes :

- ✓ Abeilles : déclaration des ruches (dès la première) à partir du 1^{er} janvier 2010,
- ✓ Agriculture biologique : 6% de la SAU en agriculture biologique en 2012 et 20% de la SAU en agriculture biologique en 2020,
- ✓ Biodiversité : mise en place d'une trame verte et d'une trame bleue en obligeant la protection des cours d'eau (bande d'herbe de 5 mètres pour les zones non-vulnérables),
- ✓ Captages prioritaires : 500 captages répartis dans toute la France, en Seine-et-Marne sont retenus les captages de :

AULNOY 1	NANGIS 4
BOISSISE LA BERTRAND P1	SAINT PIERRE LES NEMOURS 1 et 5
CHAMPIGNY SUD F1 (SEINE-PORT)	VERT SAINT DENIS 2 (LA CAVE)
DAGNY 2	VICOMTE (LECHELLE)
GRETZ SUR LOING 2	VILLEMER
HONDEVILLIERS 2	VULAINES SUR SEINE 2

- ✓ Certification environnementale des exploitations : 50 % des exploitations engagées dans cette démarche en 2012,
- ✓ Eau : favoriser la récupération d'eau pluviale, la création de retenues collinaires et les systèmes d'irrigation les plus économes,
- ✓ Energie : 30% des exploitations engagées d'ici 2013 dans une démarche de faible dépendance énergétique (huile végétale, photovoltaïque, éolien,...),
- ✓ Energie renouvelable : production d'ici 2020 de 23% d'énergie renouvelable (biomasse, photovoltaïque, éolien, hydro-électrique,...).
- ✓ Formation des agriculteurs : 20% des agriculteurs doivent bénéficier d'ici 2012 d'une formation sur les itinéraires techniques peu consommateurs d'intrants,
- ✓ Formation dans l'enseignement agricole : réorientation des programmes scolaires d'ici 2012,
- ✓ Produits phytosanitaires : diminuer de moitié les usages de produits phytosanitaires d'ici 10 ans, interdire les traitements aériens (sauf nécessité : lutte contre la chrysomèle par exemple),
- ✓ Protéagineux : relance de la production de protéagineux et légumineuses pour limiter la dépendance des élevages aux importations,
- ✓ Recherche agronomique : sélectionner des variétés et promouvoir des itinéraires techniques moins consommateurs d'intrants,

Les modalités de ces mesures feront l'objet de décrets et d'arrêtés qui seront publiés au journal officiel dans les semaines ou les mois prochains.

INVITATION



Gestion du foncier,
Demandes sociétales,
Circulation des engins agricoles,
Circuits courts,
Energies renouvelables,
Agromatériaux,
Protection des ressources,
Biodiversité...

14 septembre 2009
17 h - 20 h

Agriculteurs, Elus et Acteurs locaux,
Cultivons ensemble nos territoires



Partageons les solutions gagnantes

Afin d'aborder de manière concertée les enjeux du développement des territoires de Seine et Marne, la Chambre d'Agriculture vous propose une rencontre entre les élus, les acteurs locaux, et tous les agriculteurs du département.

PROGRAMME

17 h 00	Accueil Introduction par M. CUYPERS, président de la Chambre d'Agriculture de Seine et Marne
17 h 30	Table ronde 1 : Gestion de l'espace <i>Les relations entre urbains et ruraux autour de l'urbanisme</i>
18 h 15	Table ronde 2 : Environnement <i>Protection des ressources, biodiversité et culture intégrée</i>
19 h 00	Table ronde 3 : Activités économiques <i>Création de projets économiques locaux, rapprochement avec les citoyens</i>
20 h 00	Conclusions
20 h 30	Buffet campagnard



Salle des fêtes d'Aubepierre,
Commune d'Aubepierre Ozouer le Repos

Chambre d'Agriculture de Seine et Marne, 418 rue Aristide Briand, 77 350 Le Mée sur Seine
01 64 79 30 63

Coupon-réponse

Nom :
Prénom :
Structure :
Fonction :

- Participera
 Ne participera pas
 Sera présent au buffet

Sera accompagné de personnes

Réponse souhaitée avant le 04 septembre

Par courrier, coupon à mettre sous enveloppe
Par téléphone au 01 64 79 30 63
Par fax au 01 64 37 17 08
Par mail à economie.territoire@seine-et-marne.chambagri.fr

La rencontre que la Chambre d'Agriculture organise le 14 septembre à AUBEPIERRE à 17 h, a pour objet de permettre la rencontre des agriculteurs de notre département avec les élus locaux.

Il s'agit d'échanger sur des actions entreprises sur trois sujets particulièrement présents dans notre département :

- la gestion de l'espace,
- l'environnement et la biodiversité,
- la mise en place d'activités économiques à partir des ressources locales.

Ces trois thèmes permettront une connaissance des actions menées en partenariat ; certaines modestes, d'autres beaucoup plus ambitieuses, nécessitant des capitaux importants.

Les représentants de structures ou organismes départementaux, donneront leur vision de la participation de l'agriculture au développement des territoires

Un dialogue avec la salle permettra de répondre à vos questions.

Alors, franchissez le pas ; venez échanger, connaître un peu mieux les enjeux de demain pour nos entreprises qui doivent s'insérer dans le développement local, et pourquoi pas faire donner corps à des idées qui sommeillent...

- **M. Pierre CUYPERS** Président de la Chambre d'Agriculture
- **M. Jean-Jacques BARBAUX** représentant l'Union des Maires de Seine-et-Marne
- **Mme Marie RICHARD**, représentant le Conseil Régional et la Communauté de Commune du Pays Fertois
- **M. Jean DEY** représentant le Conseil Général
- **M. Lionel WALKER** représentant le Conseil Général et le Comité Départemental du Tourisme
- **M. Hervé DURAND**, Directeur de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture
- **M. Roger DESBIENS**, Directeur du CAUE 77
- **M. Serge BONNEFOY**, représentant TERRES en VILLES (association nationale spécialisée dans la concertation entre agriculture et les projets urbains)
- **M. Patrick MAILLARD**, Vice-président de la Communauté d'Agglomérations de Marne-et-Gondoire
- **M. Pierre PLUTON**, Maire d'Evry-Gregy

Vous pouvez encore vous inscrire par téléphone au 01.64.79.30.63



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne et du CASDAR.
Toute rediffusion et reproduction interdites